



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°39/2022

L'an deux mille vingt deux
Le lundi 1^{er} juillet à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)* du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges, dûment convoqué, s'est réuni salle Fernand Durin, 11 rue des Vergers à UXEGNEY (88390), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Autorisation de prise
en charge de
dépenses par le
PETR du Pays
d'Epinal Cœur des
Vosges relevant de la
SEM les insolites du
Patrimoine

M. SOLTYS Philippe est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHAMPAGNE Patricia, COLNE Jacques, COMBEAU Jean-Michel, COTTEREAU Jacques, D'ALGUERRE Sylvie, DESVERNES Yves, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GEORGÉ Dominique, GRASSER Jacques, GUILLAUMEY Jean-Marie, HATIER Maurice, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, MARCOT Véronique, MARTINET Jean-Luc, MATHEY Myriam, MICHEL Lucette, NEXON Gilles, PETIT Jean-Paul, POIRAT Hervé, POIRIER Stéphanie, RETOURNARD Philippe, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, TANNEUR Céline, THOMAS Philippe, VAGNER Patrick, VAUZELLE Christine, VILLEMIN Yannick.

DATE DE
CONVOCAION

01/07/2022

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, AULEN Christian, BAILLY Pierre, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BŒUF Patrick, BOGARD Gérard, BOYE Pascale, CASSAGNE Philippe, CHOLEY Bertrand, CLAUDON Philippe, CREUSILLET Marie-Claire, DELGENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DIDELOT Jean-Claude, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GRANDVALLET François, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUPPILOTTE Jean-Pierre, HUMBERT Nicolas, JEAN Virginie, JOURDAIN Benoît, HAMMOUALI Nadia, LABAT Antoine, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LASSERONT Elisabeth, MARQUAIRE Dominique, MENNECIER Henri, MONCHERI Marine, MULLER Stéphanie, MUNIERE Jean-Luc, NARDIN Patrick, PHILIPPE Jean-Pierre, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SMAINE Margot, SYLVESTRE Pierre, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNE Daniel, VARIN Gilles.

NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE

56

NOMBRE DE
PRESENTS

40

NOMBRE DE
POUVOIRS

0

SONT ABSENTS

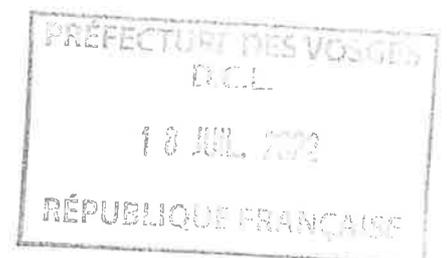
ALBERTOLI Patrick, FERRY Martine, JACQUEL Catherine, MICHEL Jean-Pierre, PIERRILLAS Patrick, RELION Marie-Chantal

NOMBRE DE
VOTANTS

40

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES

40



RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Considérant l'absence de Président et plus largement de responsable de la SEM les insolites du Patrimoine,

Considérant le blocage des comptes de la SEM les insolites du Patrimoine par la banque KOLB pour impayés,

Considérant le rôle du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges en tant qu'actionnaire majoritaire de la SEM les insolites du Patrimoine,

Considérant la démarche engagée visant à dissoudre la SEM les insolites du Patrimoine,

Considérant la nécessité de faire face aux paiements de la taxe sur la valeur ajoutée pour la période 2022,

Considérant la lettre de motivation reçue le 31 mai 2022 de la part de la direction générale des finances publiques amenant à régulariser la situation pour paiement,

Il est proposé que le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges assume le règlement du paiement de taxe sur la valeur ajoutée pour la période 2022 pour le compte de la SEM les insolites du Patrimoine.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT le rapport du Président ;

AUTORISENT l'inscription des crédits correspondants au budget primitif 2022 ;

AUTORISENT le Président à signer tout acte utile à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick

